

Génie écologique
Zones humides et cours d'eau
Commission de normalisation AFNOR/X10GE

***Systeme de normalisation
et norme Génie Ecologique***

Département Construction et Cycle de l'Eau

Chef de projet: Mélanie PINATTON

Assistante : Anaïs LUBAKI

melanie.pinatton@afnor.org 01 41 62 80 19

afnor
NORMALISATION

Présentation



- I. La normalisation**
- II. Le système français de normalisation**
- III. Les référentiels de normalisation**
- IV. Le processus d'élaboration d'une norme française**
- V. La norme NF X10-900 Génie Ecologique**



I. La normalisation

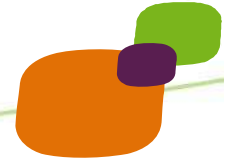
afnor
NORMALISATION

La normalisation



- **La normalisation est une activité d'intérêt général**
 - ◆ Objectif : fournir des documents de référence
 - ◆ Élaboration de manière consensuelle par toutes les parties intéressées
 - ◆ Portant sur des règles, des caractéristiques, des recommandations ou des exemples de bonnes pratiques
 - ◆ Relatives à des produits, à des services, à des méthodes, à des processus ou à des organisations
- **Elle vise à encourager le développement économique et l'innovation tout en prenant en compte des objectifs de développement durable » (Décret 2009-697, article 1)**

Qu'est-ce que la norme ?



Il existe plusieurs définitions du terme « norme » :

- « Document, établi par **consensus** et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des **lignes directrices** ou des **caractéristiques**, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal, dans un contexte donné. »
(GUIDE ISO/CEI 2)
- « La norme est une **spécification technique** approuvée par un organisme reconnu à activité normative pour application répétée ou continue, dont **l'observation n'est pas obligatoire**. »
(DIRECTIVE 98/34 modifiée/CE)

Norme : consensus et enquête publique en vue homologation

Qu'est-ce que le consensus ? (NF EN 45020)



Accord général caractérisé par **l'absence d'opposition ferme** à l'encontre de l'essentiel du sujet émanant d'une partie importante des intérêts en jeu et par un processus de recherche de prise en considération des vues de toutes les parties concernées et de rapprochement des positions divergentes éventuelles

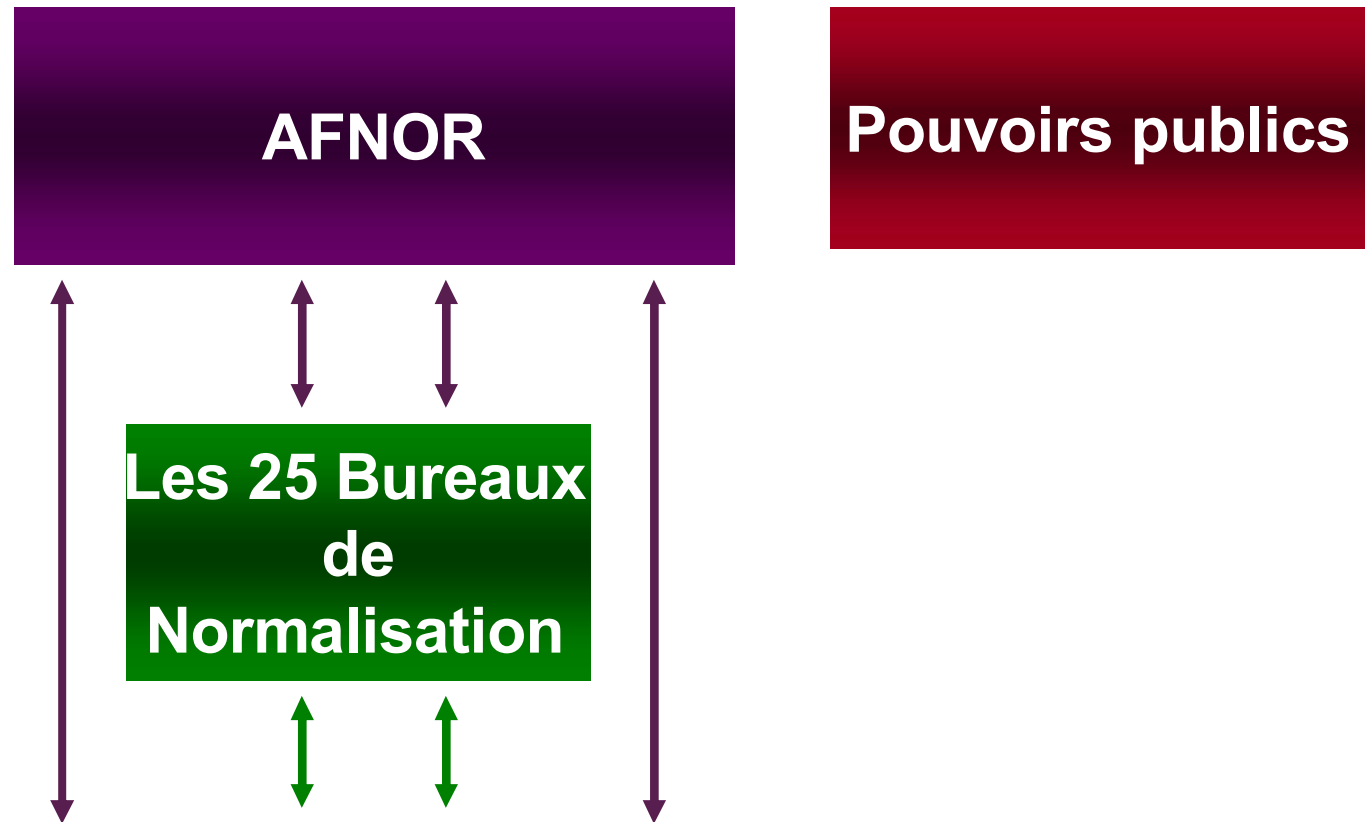
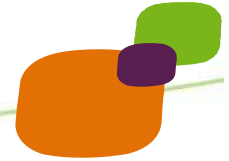
Note : Le consensus n'implique pas nécessairement l'unanimité



II. Le système français de normalisation

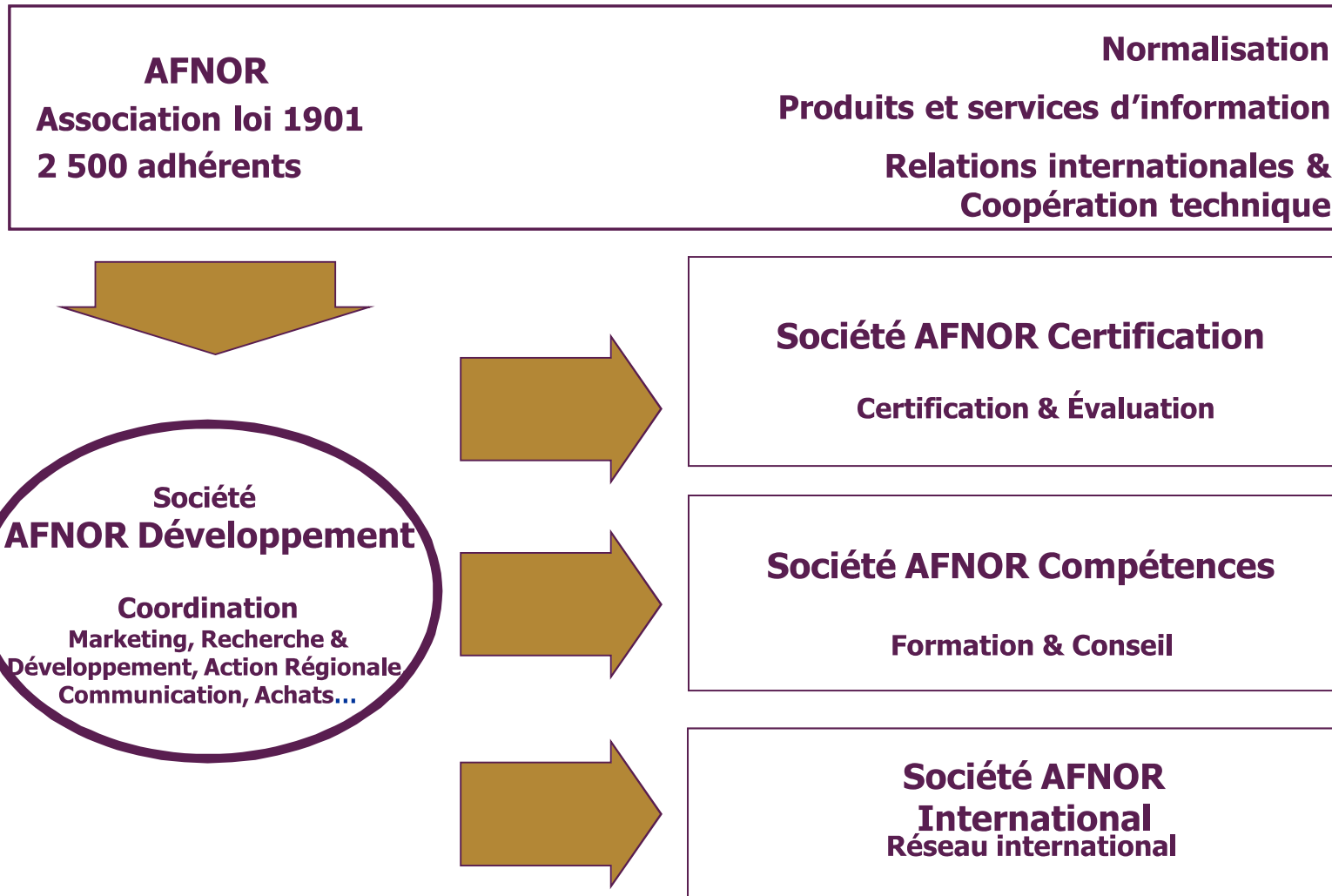
afnor
NORMALISATION

Les acteurs du système français de normalisation

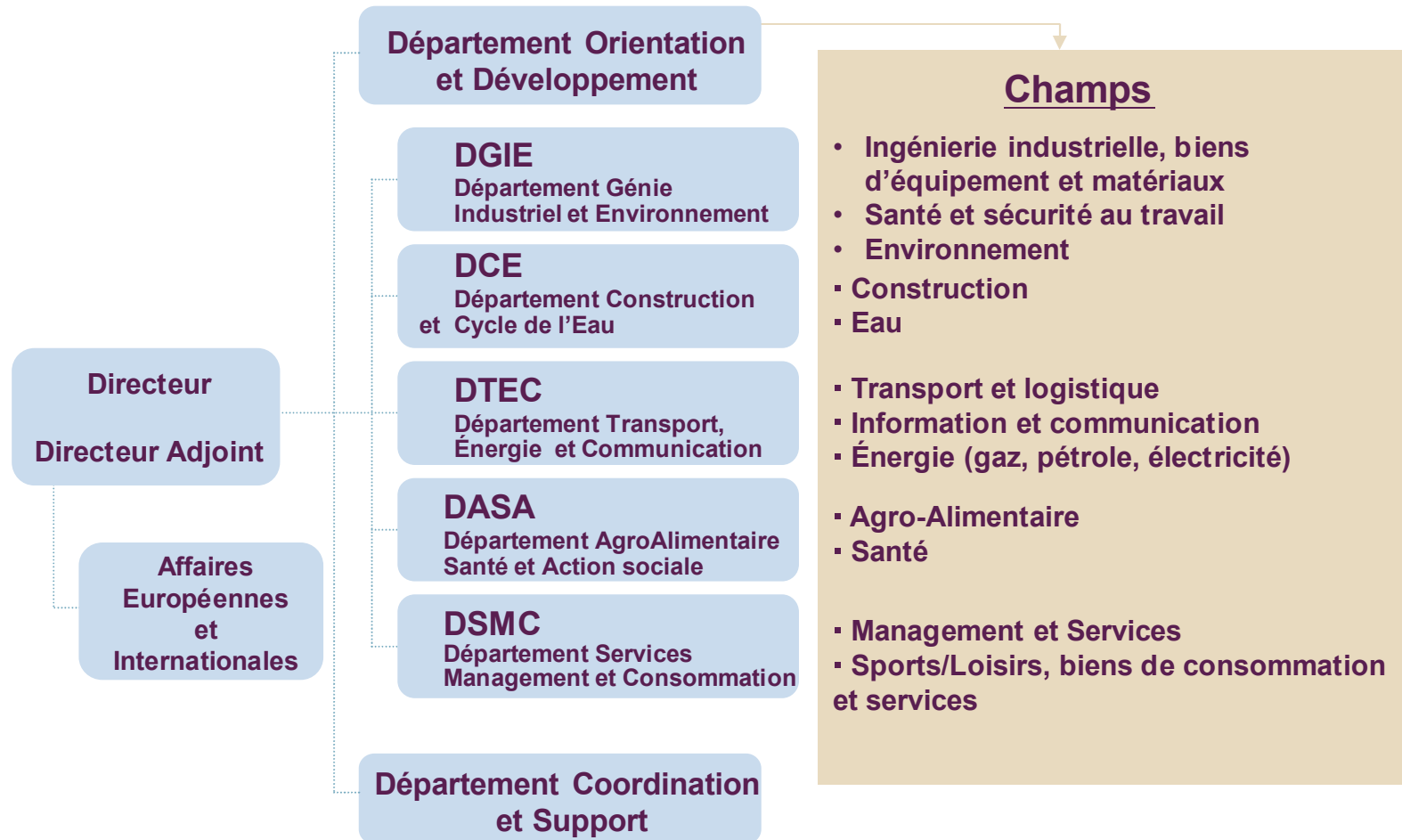


Experts
entreprises, fédérations professionnelles, ONG, laboratoires, ministères, ...

Le Groupe AFNOR

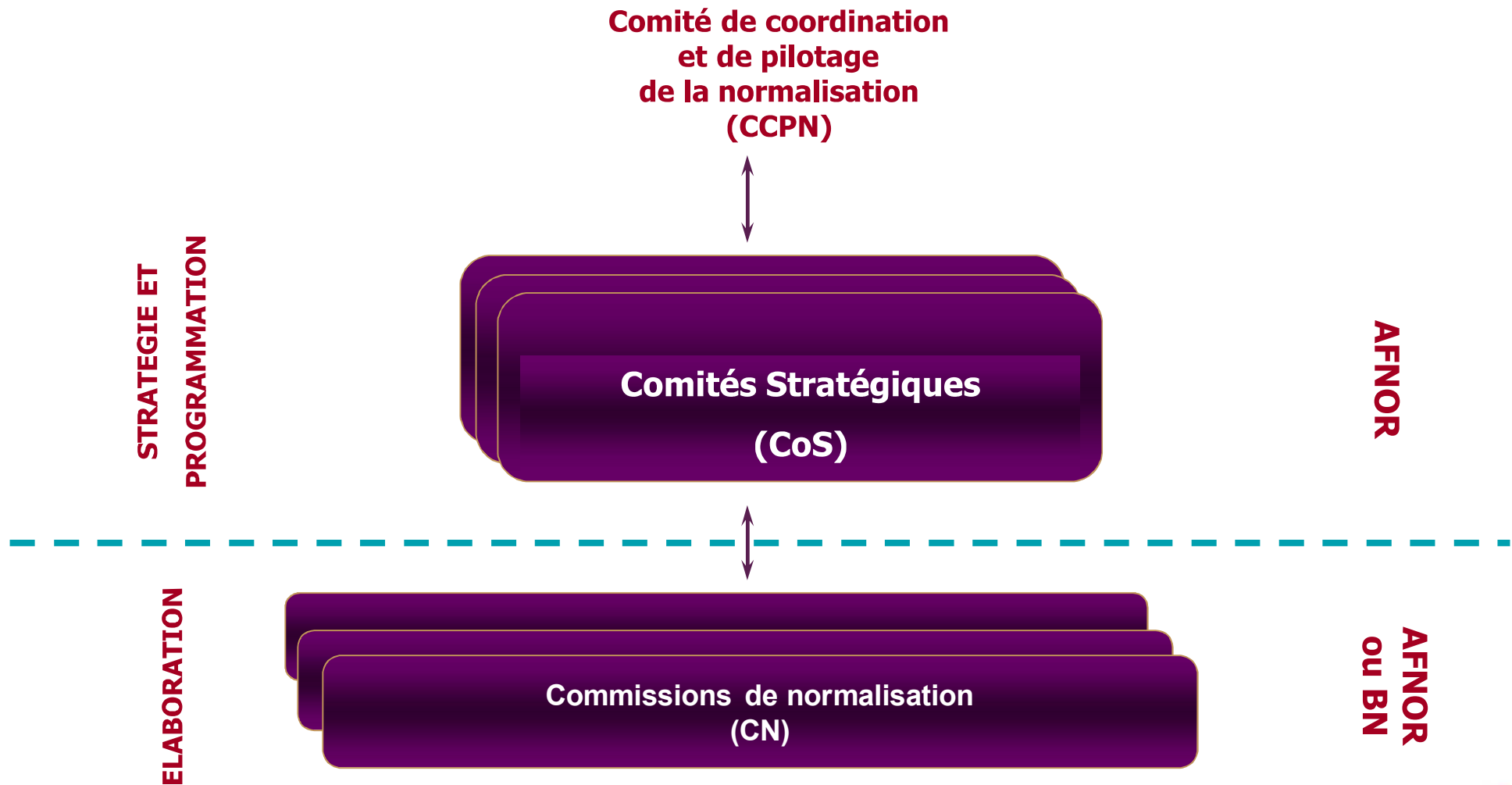
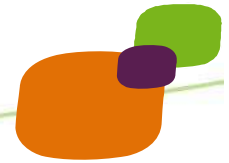


AFNOR Normalisation : l'organisation



L'organisation de la normalisation

Un système à deux niveaux



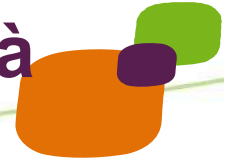
AFNOR, animateur du système français de normalisation



En application du décret n°2009-697

- **Statut : association de loi de 1901, reconnue d'utilité publique**
- **Responsabilités :**
 - ◆ **Anime le système de normalisation avec 25 Bureaux de Normalisation, les Pouvoirs Publics et un réseau de 20 000 experts**
 - Recense les besoins de normalisation
 - Élabore des stratégies normatives
 - Coordonne des programmes de normalisation
 - Mobilise les partenaires
 - ◆ **Participe aux systèmes européen et international de normalisation**
 - ◆ **Organise les enquêtes publiques**
 - ◆ **Réalise l'homologation, la diffusion et la promotion des normes**

AFNOR Normalisation : son activité analogue à celle des bureaux de normalisation



Rassembler les communautés d'acteurs

et leur apporter l'aide et le conseil méthodologique

leur permettant d'élaborer les documents de référence dont ils ont besoin

au niveau qu'ils souhaitent

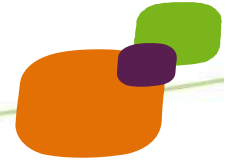
prestataires, consommateurs, pouvoirs publics...

management de projet, étude, expertise, animation

normes, codes de bonnes pratiques, référentiels

national, européen ou international

Rôle des experts



- **siègent dans les structures de travail en tant que représentant des parties intéressées**
- **fournissent le contenu technique des documents**
- **participent aux travaux européens et internationaux**
- **contribuent à la pertinence des normes**

Voir: Vademecum des experts



III. Les référentiels de normalisation

afnor
NORMALISATION

Statuts des référentiels



● Les normes

◆ Homologuée

→ NF

◆ Expérimentale

→ XP

● Les documents de normalisation

◆ Fascicule de documentation (contenu informatif)

→ FD

● Autres documents de référence

◆ Guide d'application

→ GA

◆ Accord

→ AC

◆ Référentiel de bonnes pratiques

→ BP

Quelle portée légale ?



Texte réglementaire ➡ **application obligatoire**

Norme ➡ **application volontaire
(sauf cas particuliers)**

**Spécifications
professionnelles** ➡ **application volontaire**

Note 1. dans le langage courant :
« mise aux normes » = « mise en conformité avec la réglementation »

Note 2. Norme :
≠ certification ≠ marque ≠ label



IV. Le processus d'élaboration d'une norme française

afnor
NORMALISATION

Le rôle de l'expert en fonction des étapes d'élaboration



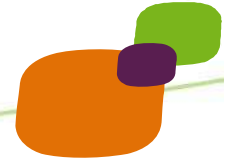


V. La norme NF X10-900 Génie écologique

afnor
NORMALISATION

Génie écologique & Biodiversité

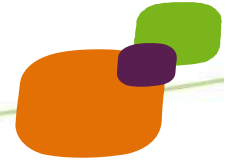
Plan



- **Demande des professionnels du génie écologique**
- **Objectifs**
- **Métier du génie écologique : la biodiversité**
- **Contraintes**
- **Ecueils à éviter**
- **Constitution de la commission**
- **Contenu de la norme**
- **Suites**

Génie écologique & Biodiversité

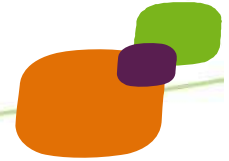
Origine de la demande



- L'augmentation importante de la demande pour des raisons réglementaires et culturelles risque un développement incontrôlé de l'offre
- Le génie écologique manipule des populations vivantes, ce qui lui donne une dimension scientifique et éthique à encadrer
- Risque de « green washing », de mesures symboliques minimales, de minimisation des investissements....
- Risque de disparition d'espèces patrimoniales, de non respect des écotypes, de subordination des logiques naturelles à des logiques anthropiques...
- Eviter « l'imposture chromatique » et les méthodes pseudo-scientifiques, éviter les CCTP génériques
- Application de la LRE : pollueur/payeur, compensation, réparation de préjudice

Génie écologique & Biodiversité

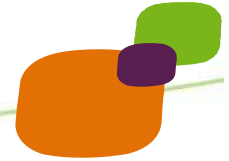
Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- **Objectifs**
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- Contraintes
- Ecueils à éviter
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique & Biodiversité

Objectifs



- Métier dont la finalité est le vivant et la préservation des populations: différent des objectifs ornementaux (paysagistes), d'exploitation (forestiers, agriculteurs), ...
- Contrôle des actions menées par rapport à une référence : COHERENCE
- Transparence, lisibilité, concertation en se basant sur des processus rigoureux, des cahiers des charges et des protocoles dont la finalité est une gestion à long terme (25 ans)
- Aider les MOA pour la sélection des professionnels
- L'encadrement du développement de ce nouveau métier par des exigences scientifiques et éthiques permettra d'accélérer sa montée en puissance et la création d'emplois qui en découle (entre 10 000 et 30 000)
- Commencer par les milieux humides, puis généraliser à tous les milieux
- Permettre la réalisation technique des trames vertes et bleues (infra linéaires)

Génie écologique & Biodiversité

Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- **Métier du génie écologique : la biodiversité**
- Contraintes
- Ecueils à éviter
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique & Biodiversité

Métier (1/2)



- **Préserver et développer la biodiversité par des actions adaptées sur les écosystèmes**
- **Études-travaux-gestion-communication sur les habitats naturels**
- **Accompagner les évolutions écologiques**
- **Finalité opérationnelle : optimiser les probabilités de développement en misant sur la résilience des milieux**
- **Actions subordonnées aux fonctionnalités écologiques d'un écosystème en lien avec sa matrice paysagère**

Génie écologique & Biodiversité

Métier (2/2)



- Programme opérationnel: axe primordial des actions de génie écologique
- Flux de populations et dynamique écologique : bases des programmes opérationnels.
- Travail sur des milieux et non des espèces - gestionnaires de vie et non d'espaces – évolution plutôt que conservation,
- « Clientèle » : les populations vivantes non humaines
- Travail sur un paysage vivant et dynamique, et non ornemental et statique

Génie écologique & Biodiversité

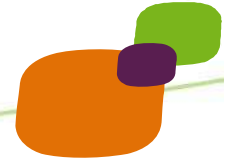
Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- **Contraintes**
- Ecueils à éviter
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique et biodiversité

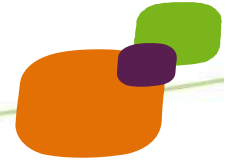
Contraintes



- **Impossibilité de « normer » le vivant**
- **Infinie diversité des milieux**
- **Impossibilité de fixer un mode opératoire par milieu : rédaction des cahiers de charges et des mémoires techniques**
- **Pas de rigidité technique possible : les actions doivent s'adapter au terrain et aux populations.**
- **Difficulté : normalisation mais souplesse ...**
- **Permettre l'évolution génétique et écologique en la contrôlant**
- **Garder une vision systémique de l'éco-socio-système humain**

Génie écologique & Biodiversité

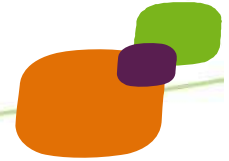
Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- Contraintes
- **Ecueils à éviter**
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique et biodiversité

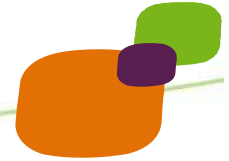
Ecueils à éviter



- Il ne s'agit pas d'une norme sur la biodiversité mais sur le métier de génie écologique
- Normalisation des entreprises de GE et non des MOA
- N'a pas pour vocation de définir ce que sont les ZH
- Attention au périmètre métier et milieux
- Les définitions et méthodes propres au métier, la norme GE n'a pas pour vocation à les généraliser (ex enjeux, définition GE, périmètre...)
- Chantiers génie écologique ≠ chantiers verts
- Génie écologique ≠ génie végétal
- Norme ≠ label, certification, référentiel, marque...

Génie écologique & Biodiversité

Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- Contraintes
- Ecueils à éviter
- **Constitution de la commission**
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique et biodiversité

Calendrier & Constitution de la commission (1/2)



- **Création de la commission : première réunion en juin 2009**
- **Présidence : M. Patrice VALANTIN, DERVENN - UPGE**
- **Membres**
 - ◆ Entreprises de travaux publics
 - ◆ Exploitants de réseaux de transport et de distribution
 - ◆ Ministère en charge de l'environnement (MEDDTL) : Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) et conseil général du développement durable (CGDD)
 - ◆ Ministère en charge de l'agriculture (MAAPRAT) : Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT)
 - ◆ Bureaux d'étude et maîtrise d'œuvre privée
 - ◆ Associations (protection de l'environnement, gestion des zones humides, conseils...)
 - ◆ Etablissements publics nationaux

Génie écologique et biodiversité

Calendrier & Constitution de la commission (2/2)



- **Travaux de rédaction**

- ◆ de juin 2009 à juin 2011 – env. 10 réunions / an

- **Enquête commission**

- ◆ du 18 juillet au 09 septembre 2011

- ◆ dépouillement le 08 novembre 2011

- **Enquête publique**

- ◆ du 08 décembre 2011 au 29 février 2012

- ◆ + 4 jours de dépouillement (+ de 250 commentaires)

- **Publication**

- ◆ octobre 2012

Génie écologique & Biodiversité

Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- Contraintes
- Ecueils à éviter
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique et biodiversité

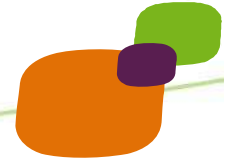
Ambition du document



- **Objectif** : définir les méthodes d'interventions sur les habitats naturels et les écosystèmes des zones humides et cours d'eau
 - ◆ depuis la prise de décision permettant d'initier des actions...
 - ◆ ...jusqu'au suivi des habitats sur le long terme
- **Principes-clés du document** :
 - ◆ justification de chacun des choix opérés : se poser les bonnes questions au bon moment et dans l'ordre adéquat
 - ◆ mise en œuvre qui devra toujours rester appropriée aux enjeux et contraintes du territoire d'intervention ainsi qu'à la dimension et la complexité du projet

Génie écologique

**Méthodologie de conduite de projet
appliqué à la préservation et au développement
des habitats naturels
Zones humides et cours d'eau**



Avant-propos

1 Domaine d'application

2 Termes et définitions

3 Acteurs du projet et concertation

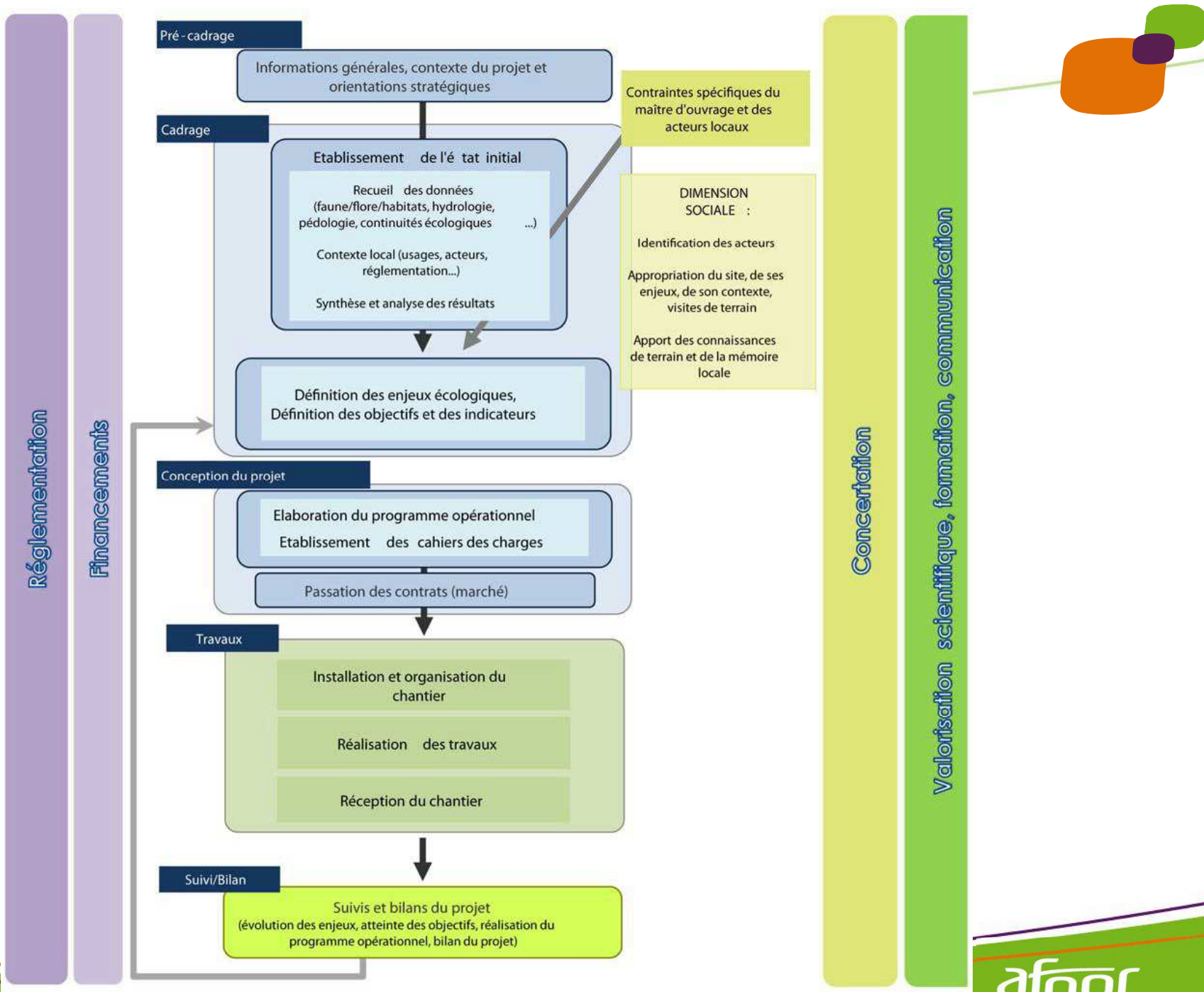
4 Cadrages réglementaire et financier

5 Étapes avant travaux

6 Travaux

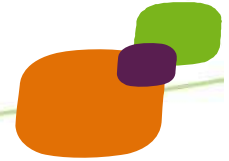
7 Suivis et bilans du projet

8 Valorisations d'un projet



Génie écologique & Biodiversité

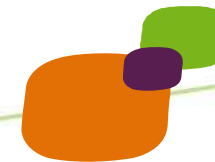
Plan



- Demande des professionnels du génie écologique
- Objectifs
- Métier du génie écologique : la biodiversité
- Contraintes
- Ecueils à éviter
- Constitution de la commission
- Contenu de la norme
- Suites

Génie écologique & Biodiversité

Les suites de la publication de la NF X10-900



- Vente de norme
 - ◆ Exemplaires « papiers » à l'unité : 142 au 27/08/2013
 - ◆ Estimation abonnements Sagaweb + recueil de normes : environ 150
 - ◆ Différents types d'acheteurs
 - Entreprises (PME et grandes entreprises)
 - Collectivités locales (villes, conseils généraux)
 - Syndicats des eaux, SATESE, syndicats de bassins versants
 - Organismes publics (Ministères, Agence de l'Eau)
 - Lycées professionnels et agricoles
 - Association de protection de l'environnement
- Labélisation/certification en lien avec les maîtres d'ouvrage
- Conférence au village génie écologique de Pollutec Horizon 2013
- Formation à la norme, maîtres d'ouvrage et prestataires (UPGE)
- Développement de la fonction de coordinateur biodiversité (formation diplômante)
- Interventions extérieures : Réseau IDEAL, Aquaterritorial
- Veille réglementaire

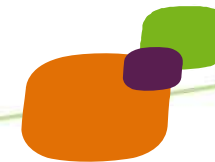
Génie écologique & Biodiversité

Perspectives 2014-2016



Propositions validées en réunion élargie le 17 septembre 2013

- Réalisation d'une Etude de faisabilité pour les travaux ISO (international) /CEN (européen)
 - ◆ Identifier, sélectionner et récupérer les documents normatifs existants français, européens (CEN) et internationaux (ISO) relatifs au sujet
 - ◆ Identifier les textes législatifs et réglementaires relatifs au sujet au niveau national et européen
 - ◆ Compiler, classer les textes et documents pour en faciliter l'exploitation ultérieure
 - ◆ Etudier les pratiques des différents acteurs de ce marché
 - ⇒ **Présentation en réunion + rapport d'étude**
- Elaboration d'un document d'aide (type « guide de bonnes pratiques / guide technique ») pour les petits projets et/ou petites structures
 - ⇒ **Relance des travaux de la commission de normalisation en 2014**



Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?